

Pays: Croatie

Instrument: Signification et notification d'actes

Type de compétence: Entités de réception

Le système a trouvé plusieurs autorités compétentes pour cet instrument juridique, sur la base des informations que vous avez indiquées:

Općinski građanski sud u Zagrebu

Ulica grada Vukovara 84

Ville / Municipalité : Zagreb

Code postal : 10000

+385 1 612 66 01

+385 1 612 66 02

OGSZG-Ured-predsjednika@oszg.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/ogszg/>

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Bjelovaru

Josipa Jelačića 3

Ville / Municipalité : Bjelovar

Code postal : 43000

+385 43 274-126

+385 43 274-151

ured.predsjednika@osbj.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/osbj/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Crikvenici

Kralja Tomislava 85a

Ville / Municipalité : Crikvenica

Code postal : 51260

+385 51 554-178

+385 51 554-018

Općinskisud.Crikvenica@oscr.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/oscr/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Dubrovniku

Dr. Ante Starčevića 23

Ville / Municipalité : Dubrovnik

Code postal : 20000

+385 20 448-106

+385 20 357-667

ured.predsjednika@osdu.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/osdu/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Gospiću

Trg Alojzije Stepinca 3

Ville / Municipalité : Gospić

Code postal : 53000

+385 53 558-882

+385 53 572-424

opcinski.sud@osgs.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/OSGS/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Karlovcu

Trg hrvatskih branitelja 1

Ville / Municipalité : Karlovac

Code postal : 47000

+385 47 606-236

+385 47 415-310

ured.predsjednika@oska.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/oska/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Koprivnici

Hrvatske državnosti 5

Ville / Municipalité : Koprivnica

Code postal : 48000

+385 48 240-360

+385 48 622-006

ured.predsjednika@oskc.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/oskp/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Kutini

Hrvatskih branitelja 1

Ville / Municipalité : Kutina

Code postal : 44320

+385 44 691-200

+385 44 680-996

ured.predsjednika@osku.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/OSKT/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Makarskoj

Kralja Petra Krešimira IV br. 2

Ville / Municipalité : Makarska

Code postal : 21300

+385 21 695-340

+385 21 695-358

ured.predsjednika@osma.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/osmk/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Metkoviću

Andrije Hebranga 9

Ville / Municipalité : Metković

Code postal : 20350

+385 20 642-657

+385 20 642 663

ured.predsjednika@osme.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/osmet/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Novom Zagrebu

Turinina 3

Ville / Municipalité : Zagreb

Code postal : 10010

+385 1 2356 860

+385 1 2356 882

ured.predsjednika@osnzh.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/OSNZG/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et

à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Osijeku

Europska avenija 7

Ville / Municipalité : Osijek

Code postal : 31000

+385 31 228-411

+385 31 202-419

ured.predsjednika@osos.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/osos/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Pazinu

Franjevačke stube 2

Ville / Municipalité : Pazin

Code postal : 52000

+385 52 619-100

+385 52 619-107

ured.predsjednika@ospa.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/OSPZ/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Požegi

Svetog Florijana 2

Ville / Municipalité : Požega

Code postal : 34000

+385 34 290-500

+385 34 290-516

ured.predsjednika@ospz.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/ospoz/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Puli-Pola

Kranjčevićeva 8

Ville / Municipalité : Pula-Pola

Code postal : 52100

+385 52 377-606

+385 52 210-237

predsjednistvo@ospu.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/ospu/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Rijeci

Žrtava fašizma 7

Ville / Municipalité : Rijeka

Code postal : 51000

+385 51 355-617

+385 51 213-110

ured.predsjudnika@osri.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/osri/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Sesvetama

Industrijska cesta 15

Ville / Municipalité : Sesvete

Code postal : 10360

+385 1 2040 244

+385 1 2006 977

ured.predsjudnika@ossv.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/OGSZGSSSE/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Sisku

Trg Ljudevita Posavskog 5 p.p.936

Ville / Municipalité : Sisak

Code postal : 44000

+385 44 525-700

+385 44 522-923

ured.predsjudnika@ossk.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/ossi/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et

d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Slavenskom Brodu

Trg pobjede 13

Ville / Municipalité : Slavonski Brod

Code postal : 35000

+385 35 217-400

+385 35 410-296

ured.predsjednika@ossb.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/OSSB/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Splitu

Ex vojarna Sv. Križ, Dračevac

Ville / Municipalité : Split

Code postal : 21000

+385 21 755-710

+385 21 755-762

opcinskisud.Split@pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/osst/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Varaždinu

Braće Radića 2

Ville / Municipalité : Varaždin

Code postal : 42000

+385 42 401-831

+385 42 312-563

ured.predsjednika@osvz.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/osvz/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Velikoj Gorici

Trga Kralja Tomislava 36

Ville / Municipalité : Velika Gorica

Code postal : 10410

+385 1 626 95 00

+385 1 626 00 47

osvg@osvg.pravosudje.hr
<http://sudovi.pravosudje.hr/osvg/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Vinkovcima

Trg bana Josipa Šokčevića 17

Ville / Municipalité : Vinkovci

Code postal : 32100

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Virovitici

Tomaša Masaryka 8

Ville / Municipalité : Virovitica

Code postal : 33000

+385 33 840-900

+385 33 840-930

ured.predsjednika@osvr.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/osvt/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Vukovaru

Županijska 31

Ville / Municipalité : Vukovar

Code postal : 32000

+385 32 451-602

+385 32 451-645

ured.predsjednika@osvu.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/osvu/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Zadru

Ulica plemića Borelli 9

Ville / Municipalité : Zadar

Code postal : 23000

+385 23 309-942

+385 23 213-196

ured.predsjednika@oszd.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/oszd/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Zlataru

Trg slobode 14a

Ville / Municipalité : Zlatar

Code postal : 49250

+385 49 426-857

+385 49 466-827

ured.predsjednika@oszl.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/oszl/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Čakovcu

Ruđera Boškovića 18

Ville / Municipalité : Čakovec

Code postal : 40000

+385 40 379-613

+385 40 379-686

ured.predsjednika@osck.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/OSCK/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Đakovu

Trg dr. Franje Tuđmana 2

Ville / Municipalité : Đakovo

Code postal : 31400

+385 31 840-120

+385 31 840-125

ured.predsjednika@osdk.pravosudje.hr

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et

d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)

Općinski sud u Šibeniku

Stjepana Radića 81

Ville / Municipalité : Šibenik

Code postal : 22000

+385 22 209-101

+385 22 212-894

ured.predsjednika@ossi.pravosudje.hr

<http://sudovi.pravosudje.hr/ossib/>

Commentaires :

Les tribunaux municipaux (općinski sud) statuent en matières pénale et civile (dans les limites de la compétence matérielle que leur confère la loi), connaissent des affaires relatives à l'exécution forcée, à la succession, aux aliments, à l'existence ou à l'inexistence du mariage, à l'annulation du mariage et à la séparation de corps, à l'établissement ou à la contestation de la paternité ou de la maternité, sont chargés des procédures liées aux servitudes matérielles et personnelles, tranchent les litiges en matière de violation de propriété, connaissent des affaires relatives aux registres fonciers et tiennent les registres fonciers, tranchent les litiges à caractère locatif, acquisitif ou résidentiel, arrêtent des décisions en matière de rectification d'informations et d'indemnisation de préjudices liés à des informations publiées, en matière de protection contre les actes illicites, en cas de litiges en droit du travail, statuent sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de juridictions étrangères, exécutent des tâches relevant de l'assistance judiciaire internationale dans le cadre des procédures relevant de leur compétence, exécutent des tâches relevant de la coopération judiciaire internationale avec les États membres de l'Union européenne dans le cadre des procédures relevant de leur compétence et assurent des prestations d'assistance judiciaire.

Langues acceptées : croate (hr)